

soit dans le secteur des hydrocarbures et dans le secteur des services.



Lors de la conférence de Paris sur le Climat en mars 2015, les deux pays ont signé un accord pour développer les énergies renouvelables et réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ensuite, en juillet 2016, une autre convention a été signée entre les deux pays pour renforcer leur coopération dans le domaine de l'énergie et du développement durable. Elle prévoit la création d'un fonds commun pour financer des projets de recherche et développement dans les domaines de l'énergie, de l'agriculture et de l'environnement.

Enfin, en octobre 2017, les deux pays ont signé une convention pour renforcer leur coopération dans le domaine de l'énergie et du développement durable.

LE GAZ NATUREL ALGERIEN DANS L'ESPACE EURO-MEDITERRANEEN A LA LUMIERE DE LA DIRECTIVE EUROPEENNE

**Dr. CHERGUI Boumeddène
SONATRACH**

En tant que membre de l'OMIEK, je suis ravi de participer à ce colloque.

Il est important de souligner que nous devons veiller à ce que nos politiques énergétiques soient équilibrées et respectueuses de l'environnement. Nous devons également promouvoir l'utilisation de sources d'énergie renouvelables et limiter notre dépendance aux hydrocarbures.

Ensuite, il est nécessaire de renforcer nos partenariats avec les pays voisins pour assurer la sécurité et la stabilité de nos approvisionnements en énergie. Nous devons également travailler avec les autres pays de la région pour promouvoir l'harmonisation des régulations et des normes dans le secteur de l'énergie.

Bien que lancée à BARCELONE en 1995 par des pays riverains de la Méditerranée (du Nord, du Sud, du Sud-Est et de l'Afrique du Nord), la construction de l'Espace Euro-méditerranéen a évolué lentement, voire par soubresauts, jusqu'à faire perdre espoir aux plus optimistes. Elle s'est matérialisée cependant par la signature de beaucoup d'accords bilatéraux entre l'Union Européenne et des Pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (PSEM) dont l'ALGERIE fait partie. C'est en pleine conjoncture de mondialisation des économies, de libéralisation des marchés et de recours aux investissements directs internationaux qu'il faut inscrire cette association des pays de la Méditerranée.

L'accumulation du capital et la productivité sont souvent les maillons faibles des PSEM, néanmoins leur potentiel énergétique prometteur, vital pour l'approvisionnement de l'EUROPE, et leur proximité géographique leur confèrent une position géostratégique favorable à plus d'un titre.

Bien qu'accusant un retard dans la refonte économique et financière, l'ALGERIE possède des atouts qui lui permettent d'être membre à part entière de cet Espace.

La présente étude met en relief les points déterminants qui prônent cette appartenance, non sans quelque appréhension née de la mise en oeuvre de la Directive Européenne sur le Gaz Naturel.

Mots clés : Barcelone 1995 - Espace Euro-Méditerranéen - Potentiel Énergétique - Accumulation de capital - Productivité - Directive Européenne sur le Gaz Naturel.



Philosophie de l'Ensemble Euro-Méditerranéen

Lors de la Déclaration de Barcelone, cet ensemble s'est fixé 3 objectifs essentiels :

- La création d'une région commune de paix et de stabilité (objectif politique);
- L'établissement d'une zone de prospérité, fruit de la coopération économique et financière (objectif économique);
- L'entièrre compréhension entre ses peuples, aux affinités historiques, culturelles et civilisationnelles, (objectif social et humain), mais il progresse très lentement vers la concrétisation de ces objectifs. A l'inverse de leurs homologues européens, les PSEM dont l'ALGERIE, sont hétérogènes et se trouvent dans une phase trop longue de transition à l'économie de marché, due à la faiblesse de 2 éléments essentiels de la croissance que sont l'accumulation du capital et la productivité.

L'ALGERIE, qui a connu lors de la décennie 90 un Produit Intérieur Brut par habitant négatif, est-elle un partenaire à part entière ? Elle doit renouer avec le développement par une bonne accumulation de capital physique, le capital humain étant disponible, par l'amélioration de la productivité, par le renoncement à la rigidité du système économique et par l'ouverture des crédits au secteur privé, à l'instar notamment de la TURQUIE, de l'EGYPTE, mais surtout de MALTE, de CHYPRE et DISRAEL où l'initiative privée est suffisamment libérée. Maîtriser la demande de biens et de services est capital, mais l'ALGERIE doit s'atteler à promouvoir l'offre. Contrairement à beaucoup de PSEM et même à d'autres pays dits émergents, les atouts de l'ALGERIE sont indéniables pour son appartenance à l'ensemble Euro-Méditerranéen, prôné voilà bientôt une décennie.

Potentiel énergétique de l'ALGERIE en tant que pays méditerranéen :

La question de l'énergie étant considérée comme un facteur très important du Partenariat Euro-Méditerranéen, l'approvisionnement en énergie de cet ensemble est un point capital de son plan d'action. Par rapport aux autres PSEM, l'ALGERIE se présente favorablement grâce à son potentiel énergétique, principalement en gaz naturel.

- (1) PSEM : ce sont le MAROC, l'ALGERIE, la TUNISIE, l'EGYPTE, la JORDANIE, l'AUTORITE PALESTINIENNE, le LIBAN, ISRAËL, la SYRIE, MALTE, CHYPRE et la TURQUIE, il ne convient pas d'oublier DSC à l'instar d'Israël qui fait partie de l'Espace Euro-Méditerranéen.
- (2) Le PORTUGAL, l'ESPAGNE, la FRANCE, l'ITALIE et la GRECE.

IV. Le gaz naturel Algérien dans l'espace Euro-Méditerranéen à la lumière de la Directive Européenne

1.) Sur des réserves prouvées de l'ordre de 6500 milliards de mètres cubes de gaz naturel de l'Espace Euro-Méditerranéen, l'ALGERIE en possède au moins 60% qui la placent au 7^{ème} rang mondial. Elle dépasse la LIBYE et aussi l'EGYPTE qui a enregistré l'année 2000 une augmentation substantielle de ses réserves gazières (230 milliards de m³ les portant ainsi à 1500 milliards de m³ environ).

GAZ NATUREL DANS LE MONDE

Réserves prouvées (10⁹ m³)

Sociétés	Pays	Volume
GAZPROM	RUSSIE	32600
NIOC	IRAN	25000
QGPC	QATAR	10900
ARAMCO	A. SEOUDITE	5790
ADNOC	ABOU. DHABI	5550
PDVSA	VENEZUELA	4148
SONATRACH	ALGERIE	4077
PERTAMINA	INDONESIE	3770
NNPC	NIGERIA	3515
INOC	IRAQ	3285

Source: CEDIGAZ 2000

Tableau 1

7 milliards de dollars US d'investissements sont estimés nécessaires dans les prochaines années pour développer les récentes découvertes algériennes. Les experts de la Commission Européenne prévoient des investissements de l'ordre de 200 milliards d'euros (environ 174 milliards de dollars américains) sur 10 années pour répondre à la demande en énergie de l'ensemble Euro-Méditerranéen.

En 1999, la production des Partenaires Méditerranéens (pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée) a été de 380 millions de tonnes équivalent pétrole (Mtep) environ, tandis que leur consommation de l'ordre de 243 Mtep. En l'an 2010, ces partenaires produiraient 440 Mtep pour une demande avoisinant 388 Mtep. Pour l'année 2020, les mêmes prévisions tablent sur une production de 520 Mtep et une demande de 545 Mtep, où le montant de l'investissement estimé à 200 milliards d'euros qui impliquerait une telle augmentation. La TURQUIE, l'ALGERIE et l'EGYPTE utiliseront les trois quarts de cet investissement car ce sont là les pays les plus concernés.

2.) La production (brute) de gaz naturel en ALGERIE a été de 140 milliards de m³ environ pour l'année 2000 et se stabilisera probablement à 132-133 milliards à moyen terme.

3.) La production commercialisée. D'abord le **marché national** représente 14 milliards de m³ environ, consommation des unités GNL non comprise (19 milliards avec l'autoconsommation des unités GNL). La part du gaz naturel dans le bilan énergétique national est de 66% environ aujourd'hui, contre 61% en 1998, 53% en 1980 et 32% en 1970. 96% de la production délectricité dans le pays est obtenue à partir du gaz naturel.

Ensuite, le **marché international** : il compte une capacité d'exportation de GNL (Gaz Naturel Liquéfié) d'au moins 28,5 milliards de m³/an, celle du transport par pipeline de 35 milliards de m³/an destinés notamment aux besoins de l'Espagne, du Portugal et de l'Italie; la préparation des installations d'in Salat, à court terme, portera les volumes d'exportation à 70 milliards de m³/an. Les exportations de gaz naturel en 1999 ont été, quant à elles, de 60 milliards de m³ (33,6 par gazoducs et 26,4 de GNL).

L'ALGERIE dispose de capacités additionnelles d'exportation de gaz naturel en sus de l'objectif des 60 milliards de m³ d'exportation pour l'année 2000. Cette capacité additionnelle résulte aussi bien d'extensions de canalisations déjà existantes que de nouvelles réalisations de transport; elle est obtenue des capacités nominales de production de GNL accrues après rénovation et des nouvelles unités de liquéfaction et de transport de GNL...

Perspectives méditerranéennes de consommation

Une estimation de la consommation de certains pays du Nord de la Méditerranée, partenaires des PSEM, est donnée dans le tableau suivant qui concerne les principaux pays d'Europe.

GAZ NATUREL

(Estimations 1998)

France	2,31	0,8	36,75	38,26
Allemagne	21	3,07	73,85	91,78
Grèce	0,04	0,01	0,9	0,94
Italie	19,01	0,0	42,62	61,63
Hollande	0	79,91	36,36	53,35
Norvège	46,2	0	42,6	3,6
Portugal	0	0,00	0	0,8
Espagne	0,58	0	13,32	13,90
Turquie	0,35	0	10,38	10,73
Royaume Uni	89,02	2,94	88,47	86,98
Europe	269,32	88,47	216,61	397,46

Source: Cedigaz 2000

Tableau 2

Une hausse significative de la consommation de gaz naturel marquera cette décennie. En 1998, 175 milliards de m³ ont été consommés par les Pays de la Méditerranée; pour 2010, 340 milliards de m³ constituent les prévisions de consommation. Ces prévisions se répartissent ainsi :

Industrie : 38% de la consommation totale;
Résidentiel/Tertiaire : 34%;
Production d'électricité : 28% (voir graphique page 36).

L'ALGERIE, la LIBYE et l'EGYPTE seront les principaux producteurs/exportateurs de gaz naturel; 60% environ de la demande additionnelle en 2010 ira à la production d'électricité. Les importations de gaz naturel dans les pays de la Méditerranée sont de plus en plus importantes ; elles concernent l'ITALIE, la FRANCE, la TURQUIE et l'ESPAGNE, soit 95% du total des importations. En 2010, ces quatre pays importeront près de 180 Mtep (190,47 milliards de m³), soit 90% du total estimé à plus de 200 Mtep (211,64 milliards de m³). Les pays à forte consommation de gaz naturel, en 2010, seront l'ITALIE (75Mtep), la FRANCE (49Mtep), la TURQUIE (48Mtep), l'ALGERIE (28Mtep), l'EGYPTE (25Mtep) et l'ESPAGNE (23Mtep). Plus de 80 Mtep (85 milliards de m³) de gaz naturel algérien sont prévues à l'exportation en 2005, ce constatant être annoté dans les dernières années.

Approvisionnement des pays méditerranéens : on va évoquer les principales sources d'approvisionnement des pays méditerranéens :

- 1ère source : AFRIQUE DU NORD : 46 milliards de m³ d'ALGERIE et près de 1 milliard de m³ de LIBYE, soit 44% des approvisionnements gaziers méditerranéens actuels.
- 2ème source: RUSSIE: 37 milliards de m³, soit 34,9% ;
- 3ème source: EUROPE: 13 milliards de m³ de NORVEGE et 9 milliards de m³ des PAYS-BAS, soit 20,7% (Voir Tableau 3 page 36).

Les pays du bassin méditerranéen ont importé du gaz naturel en 1998 à partir de 3 sources :

- 1ère source : AFRIQUE DU NORD : 46 milliards de m³ d'ALGERIE et près de 1 milliard de m³ de LIBYE, soit 44% des approvisionnements gaziers méditerranéens actuels.
- 2ème source: RUSSIE: 37 milliards de m³, soit 34,9% ;
- 3ème source: EUROPE: 13 milliards de m³ de NORVEGE et 9 milliards de m³ des PAYS-BAS, soit 20,7% (Voir Tableau 3 page 36).

Les pays méditerranéens ont importé près de 110 milliards de m³ de gaz naturel en 1998 dont l'ITALIE (43 milliards), la France (37 milliards), l'Espagne (13 milliards), la TURQUIE (10 milliards), la TUNISIE (un milliard) et la SLOVENIE (0,4 milliard). Plus de 40% de ces importations proviennent de l'ALGERIE, comme mentionné ci-dessus.

Sur plus de 50 milliards de m³ exportées en 1998, l'ALGERIE a destiné 43% à l'ITALIE, 18% à la FRANCE, 16% à l'ESPAGNE, 8% à la BELGIQUE, 6% à la TURQUIE, 4% aux USA, 2% à la TUNISIE, 1,5% au PORTUGAL et 0,8% à la SLOVENIE (les exportations vers la Grèce ont eu lieu ultérieurement). Les pays de l'Europe du Sud tels que l'ESPAGNE, la TURQUIE, le PORTUGAL et la GRECE sont de plus en plus demandeurs de gaz naturel.

La demande de gaz projetée en Espagne servira principalement à la conversion des centrales actuellement au gas-oil et aux nouvelles capacités en centrales au gaz. L'accord

pour la construction de 6 centrales au gaz a été obtenu il y a peu de temps dans ce pays. En Italie, le gaz naturel représente 31% des besoins en énergie primaire.

La consommation de gaz naturel dans les centrales électriques serait de 150 milliards de m³ en 2010 contre une cinquantaine de milliards aujourd'hui. En 1970, il n'y avait que quatre pays méditerranéens qui utilisaient du gaz naturel pour la production d'électricité; en 1997, ils sont douze et seront suivis par le MAROC, la PALESTINE, le LIBAN et ISRAEL. 85 milliards de m³ constitueront la consommation des PSEM en 2010, d'où la nécessité de développer des infrastructures, notamment de transport et de liquéfaction.

En ce qui concerne l'électricité, la production à partir du gaz naturel dans les pays méditerranéens, pour la période 1970-1997 est passée de 10 térawattheures (Twh) à 200 Twh environ. Selon l'Observatoire Méditerranéen de l'Energie (OME), la production d'électricité à partir du gaz naturel continuera à croître, passant d'un peu plus de 200 Twh aujourd'hui à près de 700 Twh en 2010.

L'ALGERIE envisage d'utiliser du gaz naturel pour la production d'électricité destinée à l'exportation.

Le marché européen de gaz naturel :

L'EUROPE a connu ces dernières années une pénétration rapide du gaz naturel dans son bilan énergétique total. La consommation de gaz naturel est passée de 108 millions de Tep en 1972 à 413 millions de Tep en 2000, soit environ quatre fois plus (1 Mtep équiv. à 1,058 milliard de m³ de gaz naturel). Les importations de l'EUROPE ont connu, quant à elles, une évolution allant de 15 milliards de m³ au début des années 70 à près de 200 milliards de m³ en 2000 dont :

- 90 milliards de m³ de la RUSSIE (44%);
- 59 milliards de m³ de l'ALGERIE (30%);
- 46 Milliards de m³ de la NORVEGE (23%).

Les prévisions de demande de l'EUROPE, de 625 milliards de m³ en 2010 et de 820 milliards de m³ en 2020 (avec la TURQUIE), rendent incontournables des importations supplémentaires de l'ordre de 130 milliards de m³ vers 2006, portant les importations totales à 326 milliards de m³ environ.

En Europe, qui est le marché naturel algérien, les extensions des réseaux de distribution et l'augmentation de la demande de gaz du secteur électrique ont porté la consommation à 418 milliards de m³ environ. Ainsi, la part du gaz dans le bilan énergétique a progressé et s'establit à 24%.

Au rythme actuel de la demande, le pourcentage de gaz dans le bilan énergétique européen atteindra 29% en 2030; l'Union Européenne (UE) importera 70% de ses besoins énergétiques avant 2030 contre 50% aujourd'hui, d'autant plus que le futur du nucléaire est incertain en Europe à cause de la gestion complexe de ses déchets, de la non viabilité économique des nouvelles centrales nucléaires et d'une sécurité des réacteurs non garantie.

A la fin de la décennie 90, l'EUROPE du SUD a représenté 71% du marché extérieur de l'ALGERIE, avec une croissance de 20% en 1999; l'EUROPE du NORD, quant à elle, n'a absorbé que 24% des exportations.

Pour l'atteinte de ses objectifs d'exportation, l'ALGERIE dispose de plusieurs atouts: des réserves récupérables de gaz naturel importantes, une expérience riche dans le commerce du gaz, une synergie gaz naturel/gaz naturel liquéfié, la disponibilité d'installations aux capacités non totalement utilisées et la proximité des marchés européens. Ses exportations et celles de la RUSSIE vers ces marchés ont connu une progression importante, à savoir 44% de la hausse des échanges par gazoducs.

Aujourd'hui, la RUSSIE, l'ALGERIE et la NORVEGE assurent plus de 95% des importations gazières de l'UE. Restent-ils ses principaux fournisseurs?

Plans d'importations européennes de la RUSSIE, de l'ALGERIE et de la NORVEGE

En RUSSIE, la grande société d'Etat Gazprom compte augmenter ses exportations de gaz naturel vers l'UE de 90 milliards de m³ aujourd'hui à 130 milliards de m³/an en 2010. Elle a déjà signé des accords de partenariat avec l'ALLEMAGNE (pour créer Wingas avec Wintershall), la FRANCE, l'ITALIE, l'AUTRICHE, la GRECE et la TURQUIE, tous acheteurs de gaz russe.

L'ALGERIE envisage de porter ses ventes à l'UE actuellement de 60 milliards de m³ à 85 milliards de m³ avant 2010 et à 100 milliards de m³ en 2010 grâce:

- aux extensions des gazoducs Enrico Mattei et Pedro Duran Farrell qui pourront acheminer aux pays importateurs 30 milliards et 20 milliards de m³ respectivement;
- à de nouveaux gazoducs reliant directement l'ALGERIE à l'ESPAGNE et à l'ITALIE, et reliant le NIGERIA à l'EUROPE via Béni-Saf en ALGERIE;
- à l'addition d'une unité de GNL à Arzew (Ouest) et à l'achat de méthaniers supplémentaires.

La NORVEGE développera le gisement offshore important de Troll pour augmenter ses livraisons, à la demande des clients européens dont l'ALLEMAGNE et sous la pression des USA (pour contrebalancer l'influence croissante de la Russie); elle s'est associée aussi à l'allemande Rhône , à l'instar de ce qu'a conclu Gazprom avec Wintershall. Il faut toutefois mentionner que la NORVEGE n'est pas dans le même besoin de ses recettes d'exportations gazières que l'ALGERIE et la RUSSIE.

L'EUROPE, de plus en plus dépendante du gaz naturel importé, verra sa demande à long terme certainement satisfaite tant que le développement coûteux des ressources de ses fournisseurs en amont continue d'être assuré. Néanmoins, cette politique, pour le moins acceptée de tous, risque d'être altérée notamment par deux facteurs :

- L'émergence de nouveaux fournisseurs à l'Europe (à l'exemple de la Libye) et de fournisseurs potentiels comme l'Egypte, le Nigeria, Oman, le Yémen, Qatar et de

pays limitrophes de la Caspienne dont l'Iran qui possède avec Qatar les plus grandes réserves de gaz naturel du Moyen-Orient.

2) L'entrée en vigueur de la Directive Européenne, (juillet 1998). L'un des objectifs principaux de cette Directive est la fin du «monopole» dans les approvisionnements gaziers, visant directement les exportateurs traditionnels tels que l'ALGERIE dont l'Europe est le marché naturel; un autre objectif conséquent est la «libéralisation totale du marché européen du gaz naturel entre les années 2000 et 2008». Il y est dit que les utilisateurs, ou «clients éligibles» choisissent librement leur fournisseur de gaz naturel; la libre concurrence est non seulement admise, mais aussi encouragée; il en est de même pour la transparence des prix et l'accès à tous les utilisateurs aux réseaux de transport, pour ne citer que ces quelques aspects de la Directive. Les réactions à cette directive ont été rapides et diverses exprimées dans les pays membres de l'UE à tel point que beaucoup d'entre eux ont procédé largement et de façon rapide à des ouvertures de leur marché du gaz bien au-delà de l'ouverture minimale de 20% préconisée, à l'exception toutefois de la France qui s'en tient pratiquement à ce minimum.

Face à cette volonté de libéralisation totale du marché européen, la Directive ne fait aucune mention des producteurs/exportateurs, du risque de déstabiliser l'équilibre jusqu'à réalisé dans les approvisionnements gaziers vitaux de l'Europe de plus en plus importants et contraints.

Le risque jusque-là partagé entre exportateur/consommateur en matière de prix et de volume dans les contrats à long terme «take or pay» se retrouverait exclusivement à la charge de l'exportateur. Dans un marché complètement libéralisé, et à l'absence d'autorités de régulation des parties contractantes, l'exportateur s'expose soit à une chute des prix découlant de ventes abondantes à l'exportation, soit à une perte de marché s'il applique des prix fermes pour s'assurer un revenu minimal, compensant un tant soit peu ses investissements et la déplétion de ses ressources, les deux cas se trouvant dans un environnement concurrentiel.

Encore faut-il, pour le cas de l'Algérie, que non seulement ses co-fournisseurs à l'Europe (Russie et Norvège), doivent mener avec elle une politique concertée compatible avec leurs intérêts respectifs, mais aussi qu'elle s'assure que ses partenaires activant en Algérie dans le cadre du partage de la production veillent à la préservation d'un prix de vente minimal adéquat pour tous.

Comme les autres producteurs/exportateurs vers l'Europe, l'Algérie a toujours contribué à assurer l'équilibre offre/demande au prix d'investissements onéreux, exclusivement à sa charge. Seuls des contrats à long terme ont permis jusque là de les réaliser. Et ceci longtemps à l'avance pour ne pas failir à la satisfaction d'un marché européen de plus en plus dépendant de gaz naturel importé (en matière d'investissements gaziers, une unité de liquéfaction de gaz naturel de 5 milliards de m³/an coûte pas moins de \$US 3 milliards; l'investissement requis pour pouvoir exporter 60 milliards de m³ de gaz russe à partir d'un gisement approprié coûterait \$US 25 milliards environ).

CONCLUSION

Les nouveaux projets de gaz que les pays grands exportateurs doivent réaliser doivent continuer à reposer sur des engagements commerciaux pour la sauvegarde des intérêts mutuels des exportateurs et des consommateurs.

Il est cependant acquis que des éléments de discordance sont apparus chez les pays membres de l'UE dans la mise en oeuvre de la Directive, selon le rapport présenté lors du Conseil de l'Energie le 4/12/2001 à Bruxelles :

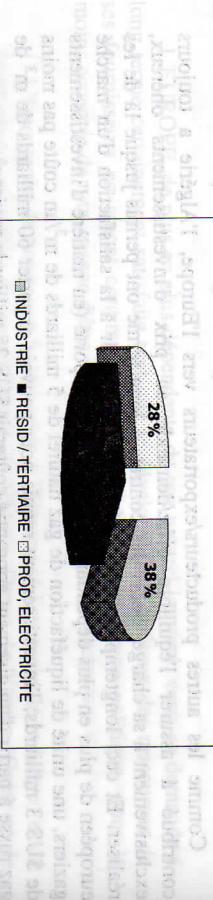
- Des différences importantes existent dans la tarification en fonction de la localisation;
- Gêne de la concurrence due à la structure des tarifs de transport, alors que la concurrence est un élément important de la Directive;
- Aux frontières des états membres, il n'existe pas de transparence dans l'information sur les capacités disponibles;
- Différents modes de régulation sont à adopter pour faire face aux obstacles inhérents à la mise en oeuvre de la Directive.

Enfin, la Commission Européenne peut intervenir pour procéder elle-même à des modifications, en cas d'absence de progrès dans l'application des mesures arrêtées.

SOURCES D'IMPORTATIONS DE GAZ NATUREL DES PAYS DU BASSIN MEDITERRANEEN

PAYS	VOLUME	%
ALGERIE	46	43,34
LIBYE	1	0,94
RUSSE	37	34,9
NORVEGE	13	12,6
PAYS-BAS	9	8,5

PREVISIONS DE CONSOMMATION DE GAZ NATUREL DES PAYS DE LA MEDITERRANEE POUR 2010



Le redécollage économique de l'ALGERIE est impératif dans les conditions actuelles de globalisation des économies. Les longues négociations avec l'UE, qui ont abouti à la signature des accords entre les 2 parties, conjugués au potentiel de l'Algérie, en font de celle-ci un partenaire à part entière de l'Espace Euro-Méditerranéen.

A la faveur de la période de transition de l'application de la Directive Européenne qui échoit en 2008, l'ALGERIE et la NORVEGE ensuite, principaux fournisseurs de gaz à une Europe grande importatrice, se doivent d'œuvrer en concertation face à cette restriction en matière d'exportation et de distribution pour maintenir leurs marchés à des prix de vente adéquats jusque là préservés par leur indexation sur ceux du pétrole brut et des produits raffinés dans le cadre de contrats à long terme. Ainsi, si l'ALGERIE doit faire face à une demande croissante de gaz naturel, elle devra faire face à une demande croissante de pétrole et de produits raffinés.

L'EUROPE, quant à elle, dépendante aujourd'hui à 50% de sources extérieures d'approvisionnement (30% de ses importations sont algériennes) et très engagée dans le Protocole de Kyoto, devra éviter les effets d'un déséquilibre du marché (à l'instar de ce qu'a connu le pétrole) qui, en l'absence d'autorité de régulation, pourrait se traduire par la non-garantie de ses approvisionnements, préjudiciable pour elle et pire que pour la CALIFORNIE l'année dernière. C'est pourquoi, il est plus qu'opportun pour l'UE et l'ALGERIE de resserrer leurs liens dans ce domaine en particulier, notamment par une présence mutuelle accrue en amont et en aval de l'industrie gazière dans le cadre du véritable partenariat Euro-Méditerranéen.

REFERENCES

- Les nouveaux projets de Partenariat entre les deux partenaires doivent réaliser des objectifs annalistes et financiers et l'instaurer une coopération dans le secteur des énergies renouvelables et l'industrie.
- A) Chergui Boumediene, PhD, Le Partenariat Énergétique Euro-Méditerranéen, présenté au 2^e symposium du Comité Algérien de l'Energie, 15-16 Novembre 2000, Alger.
 - B) Kheil Chakib, Ministre de l'Energie et des Mines, Président Directeur Général de la SONATRACH par intérim, Allocution prononcée à l'ouverture de la Conférence des Pays Producteurs/Exportateurs de Gaz, à Alger, 1-3 Février 2002.
 - C) Sakkis Nicolas, la Libéralisation du Marché Gazier Européen : un grand défi pour les Pays Exportateurs, in PGA, 1er Mars 2002.
 - D) Kheif Amor, les Limites de la Libéralisation des Exportations de Gaz en Algérie, in Medénergie n°2 p17-25.
 - E) Ait-Laoussine Nordine, Ex Ministre de l'Energie et des Mines, la Libéralisation du Marché européen de Gaz Naturel : implications pour les Pays Exportateurs, in Medénergie n°2, p14-16.
 - F) Directive 98/30/CE du Parlement Européen et du Conseil du 22 Juin 1998 concernant les règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel ; Journal Officiel n° L24 du 21/07/1998, p 0001-0012.
 - G) Problems ahead for European supply, in *Petroleum Economist*, January 2001, p 14-15.
 - H) El-Andalousi Habib, Le Gaz Naturel en Méditerranée à l'aube du prochain millénaire, in *Gaz d'Aujourd'hui*, n°2, 2000, p 7-8.
 - I) El-Andalousi Habib, Les Perspectives énergétiques des pays riverains de la Méditerranée à l'horizon 2010, in *Gaz d'Aujourd'hui* n°6, 1999, p 7-11.
 - J) HEBA Handoussa & REIFFERS Jean-Louis, Analyses et Propositions du Forum Euro-Méditerranéen des Instituts Economiques (FEMISE), in *Le Partenariat Euro-Méditerranéen en l'an 2000*, Paris, Economica, 2000.
 - K) Pr REIFFERS Jean-Louis, Dr BLANC Frédéric, Dr URDY Lionel, Investir en Méditerranée, etc..., in *Méditerranée : vingt ans pour réussir*, Paris, Economica 2000, 111-116.
 - L) Marc Piéimi, Principales Orientations Économiques du Partenariat Euro-Méditerranéen, in *Les Enjeux du Partenariat Euro-Méditerranéen*, 1998, p 7-11.
 - M) UE/Méditerranée, Les Investissements en Energie, in *Europe Energie*, n° 553, 18/2/2000, P 3-4.

PRÉVISIONS DE CONSOMMATION DE
GAZ NATUREL DES PAYS DE LA
MÉDITERRANÉE POUR 2010